

**LES TENDANCES METROPOLITAINES DES GRANDES VILLES  
TUNISIENNES ET LEUR ROLE D'INTERMEDIAIRE ENTRE LA  
CAPITALE ET LES PETITES ET MOYENNES VILLES DE  
PROXIMITE :  
« NEAPOLIS » UN BON EXEMPLE.**

**BEN MOUSSA Rachida<sup>1</sup> et TALBI Imen<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Doctorante à l'école supérieure de commerce de Tunis,  
adresse courriel : [benmoussarachida78@gmail.com](mailto:benmoussarachida78@gmail.com)

<sup>2</sup> Doctorante à l'école supérieure de commerce de Tunis,  
adresse courriel : [talbi.imen@gmail.com](mailto:talbi.imen@gmail.com)

**Résumé :** Une analyse des tendances métropolitaines à partir d'une lecture croisée du niveau de métropolisation en juxtaposant une approche multidimensionnelle et une approche spatiale. En effet, la multidimensionnalité est présentée dans la méthode du calcul des indices synthétiques du développement basée sur plusieurs dimensions humaines à savoir l'éducation, la santé et les conditions de vie ainsi que des dimensions économiques tel que l'activité et les secteurs économiques fonctionnels. Tandis que l'approche spatiale se manifeste dans les outils statistiques et économétriques utilisés tels que la statistique de Moran I et le modèle autorégressif simultané SAR. Nos principaux résultats montrent qu'en Tunisie, plusieurs gouvernorats comme Nabeul, Monastir, Sousse et Ben Arous ainsi que le regroupement de quelques délégations tendent à être des métropoles. Une forte autocorrélation positive entre les gouvernorats montrant un effet de contiguïté. Le taux d'urbanisation affecte positivement le niveau de métropolisation tandis que le chômage et la pauvreté l'affectent négativement.

**Abstract:** An analysis of metropolitan trends based on a read-across of the metropolization level by juxtaposing a multidimensional approach and a spatial approach. Multidimensionality is presented by the calculating method of the synthetic development indices based on several human dimensions: education, health and living conditions and an economic dimension as the activity and functional economic sectors. The spatial approach manifests itself in the statistical and econometric tools used such as Moran I statistics and the simultaneous autoregressive model SAR. The results show that in Tunisia, several governorates such as Nabeul, Monastir, Sousse and Ben Arous as well as the grouping of some delegations tend to be metropolises. A positive autocorrelation between governorates showing an effect of contiguity. The urbanization rate affects positively the level of metropolization while unemployment and poverty affect it negatively.

**Mots clés :** Economie d'agglomération, aménagement du territoire, économie géographique, économétrie spatiale, Moran, SAR, autocorrélation spatiale.

## INTRODUCTION

L'Homme, avec un instinct naturel et vital cherche à maîtriser l'espace et à le mettre à sa disposition comme signe de richesse qu'il doit conquérir et dominer, à travers cette idée et les frustrations pour l'existence, la conquête de l'espace a commencé ce qui nous amène à la légendaire Alyssa qui a créé toute une civilisation avec un seul morceau de terre de la taille d'une peau de vache, qui s'est dilaté par une astuce extrêmement intelligente pour devenir la ville de « Carthage ». L'espace ou le territoire, en addition qu'il est sujet de conquête pour se stabiliser il est aussi une source de richesse, raison pour laquelle les êtres humains cherchent à se concentrer et à s'agglomérer d'où viennent les tendances spatiale et territoriale de tous ce qui est économique et vitale (M. Montacer, 2004).

Cette inclination humaine à la concentration spatiale a suscité l'économie d'agglomération, définie par Fujita (1990), «comme l'ensemble des gains de toutes natures réalisés par les différentes activités du fait de leur proximité géographique et des rendements croissants externes ainsi engendrés», traduisant en quelque sorte une dynamique territoriale. Certains théoriciens considèrent les économies d'agglomération comme un «capital spatial» (Baumont, 1995).

Ces économies d'agglomération sont reconnues par les théories de la croissance endogène où « un environnement compétitif (innovateur), et une certaine diversité des activités industrielles sont favorables à la croissance régionale, les forces d'agglomérations et les investissements étrangers jouent un rôle important dans les régions urbaines ». (Z. Karray et S. Driss, 2009). Comme facteur majeur de formation des villes (petites et moyennes), ces théories de croissance endogène considèrent la concentration spatiale de la production et la naissance d'un Système de Production Local (SPL), comme une condition d'existence d'une « ville » (M. Amara et al., 2010).

Bien entendu avec l'ouverture du marché, et la naissance des grandes villes dans le monde, apparaisse la « métropolisation », ou encore l'« économie métropolitaine » (G.Crague, 2002), qui est une sorte de reformulation du modèle d'urbanisation mondiale. La « macro-forme » de la métropole prospérée par la transition libérale n'est rien d'autre que l'aspect « spatial » de la « mondialisation » (G. Benko, 2003). Une sorte de reproduction des grandes villes traduisant tout un système de recomposition de la forme urbaine et son instabilité où la primauté de la croissance industrielle ainsi que la « boom démographique » ont fructifié une polarisation accrue de l'activité économique (Eric.Denis et Leila.Vignal, 2002).

La primatie de la métropole n'a pas freiné la naissance des petites et moyennes villes et le déploiement de nouveaux noyaux, « centres-urbains ». Le principal indicateur exploité pour caractériser la division d'une ville, (Grande, Petite et Moyenne), est sa taille démographique ainsi que son poids fonctionnel (économique et politique). Les seuils utilisés diffèrent selon les pays, des villes considérées moyennes voire même grande en Tunisie, ne sont que des petits centres urbains dans d'autres pays comme la Chine ou l'Inde même l'Egypte qui connaît un accroissement excessif de la population.

Par conséquent, « la faiblesse démographique des villes se trouve compensée par leur poids fonctionnel » (A. Belhedi 2004).

Dans ce papier, on focalise le cheminement sur l'organisation spatiale des microrégions ou les villes intermédiaires, leurs stratifications ainsi que leur développement démographique et fonctionnel. Alors, on a recours à identifier les petites et moyennes villes à l'échelle internationale, à élucider leurs rôles dans le mouvement d'urbanisation, en adoptant quelques exemples dans le monde, à titre indicatif, pour des raisons de contiguïté (géographique) ou encore en tenant compte des antécédents historique (background culturelle et politique), à savoir le monde européen, le monde arabe et nos voisins du Maghreb arabe.

Après un flash conceptuel et contextuel dont l'objectif est de dévoiler « les mystères des systèmes urbains » (F. Guerin, 2001), on va souligner l'épreuve tunisienne, pour mettre en exergue les régions intermédiaires du territoire tunisien et révéler leurs poids comme étant « un agent d'urbanisation durable ».

L'objectif de ce travail est d'identifier les villes de la Tunisie en évaluant le niveau du développement et de métropolisation quel que soit au niveau du gouvernorat ou délégation en étudiant l'effet de voisinage ainsi que l'aspect spatial de quelques faits socioéconomiques sur ce niveau.

Entre autres, on va essayer de répondre à quelques interrogations qui se recoupent avec notre sujet. Parmi ces questions fréquemment posées :

Quels sont les critères qui spécifient une ville ou une métropole ?

Existe-t-il d'autres villes en Tunisie qui peuvent être des métropoles autre que la capitale Tunis ? Existe-t-il une corrélation entre le niveau du développement d'un gouvernorat et celui de ses voisins par l'effet de contiguïté ?

En tenant compte de la dimension spatiale peut-on confirmer s'il existe une relation entre le niveau du développement d'un territoire et quelques faits socioéconomiques liés tel que la pauvreté et le chômage ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons essayer de faire une lecture croisée du niveau de métropolisation en Tunisie. En effet, nous allons conjuguer une approche pluridimensionnelle en regroupant plusieurs dimensions tel que l'éducation, la santé et les conditions de vie, et une approche spatiale en analysant le niveau du développement régional et le niveau des activités économiques afin d'identifier les villes Tunisiennes et s'il existe ou non un effet de voisinage entre eux. Nous allons profiter de l'apport de l'économétrie spatiale afin de tester cet effet de concentration et des relations qui peuvent exister entre le degré du développement et d'urbanisation d'un lieu et quelques problèmes socioéconomiques.

Empiriquement, la mesure du développement économique généralement utilisé était le PIB/habitant ou le PNB/habitant malgré leur insuffisance et leurs limites se manifestant dans l'agrégation de tout ce qui est marchand en négligeant la production non marchande, cette mesure masque le déséquilibre dans la distribution des revenus et ne considère pas les inégalités au niveau d'accès aux services publiques, éducation, santé, emploi, moyens de loisirs...etc.

Notre contribution sera l'établissement d'un indicateur plus affiné et global qui tient compte de plusieurs dimensions tels que l'éducation, la santé, l'emploi et la richesse tout en donnant une importance aux secteurs

industrielles et services qui caractérisent les villes ainsi que l'accès aux services publics. C'est une étude fine et multidimensionnelle où on s'intéresse aux données au niveau gouvernorat en premier lieu puis au niveau délégation en choisissant le gouvernorat de Nabeul que nous avons découvert à travers un diagnostic territorial fait auparavant qu'elle représente une projection de toute la Tunisie. Pour faire cette analyse nous allons créer un indice de développement régional, synthétique et multidimensionnel en premier lieu puis nous allons le renforcer avec un indicateur d'activité économique pour bien spécifier le niveau métropolitain des villes et quelles sont les gouvernorats en Tunisie qui peuvent être considérés comme métropoles.

L'importance de ce travail peut se présenter dans les résultats dégagés et interprétations qui peuvent servir comme recommandations sur la question de l'aménagement du territoire et aider les planificateurs publics.

### **I- Identification des petites et moyennes villes**

Une multitude de définitions de la microrégion, cette transformation territoriale non récente mais en mouvement perpétuel, dites « centres urbains », « ville intermédiaire » ou encore « petite et moyenne ville », à la base d'un dualisme sociale et spatiale. Cependant la taille d'une ville ne reflète pas exclusivement la dimension spatiale ou encore l'effectif de la population mais aussi une palette sociale et humaine renvoie à cette complexité et multitude, (M.Oberti et E.Préteceille, 2004). La ville est un système productif, une boîte noire englobant la pauvreté, l'inégalité, la productivité, le changement climatique, les conditions écologiques, une mobilité démographique, et un parcours stimulant des nouvelles technologies. Une sorte de concentration démographique accompagnée d'une accumulation d'investissement et de connaissances.

Pour ces raisons intrinsèques, les notions d'une petite ou moyenne ville sont quelquefois confuses et imprécises, parfois contradictoires. Un concept vise la taille, autre met le point sur le statut administratif, juridique voire même historique ce qui nous met face à une ambiguïté et le dilemme de « délicatesse » spatiale (zone urbaine, localité, village), que la ville n'est pas universellement définie (Denis. E, 2007).

Comment peut-on identifier une ville ou un centre urbain et selon quels critères on procède à leur classement en petite et moyenne ?

#### **I.1. Les petites et moyennes villes : tailles et caractéristiques**

Généralement les petites et moyennes villes sont analysées par le « prisme de leur dynamiques démographiques », une tendance qui privilège l'argument de chute de population au profit des grandes villes. Un autre discours pensait à la relance qu'elles sont appelées à vivre certainement avec la crise Coronavirus, compte tenu de relations sociales beaucoup plus profondes et le degré de contamination moins intense que celle dans la métropole. (A.Chambre-Foa, VINCI, 2020).

J.Lajugie, depuis quelques décennies a présenté une identification simple et sobre de la microrégion : « telle ville de petite taille, devra être considérée comme une ville moyenne dans une région peu peuplée et peu urbanisée, alors

qu'une ville deux fois ou trois fois plus peuplée, noyée dans le tissu urbain d'une région à haute densité démographique, ne joue pas nécessairement ce rôle et ne répond pas toujours à cette vocation » (J.Lajugie, 1974).

R. Brunet, évoque « les coutures et les coupures du territoire », souligne que la petite et moyenne ville, est un découpage autoritaire, où l'Etat a le pouvoir de diviser le territoire en vue de faciliter les tâches de surveillances, de contrôles et de sécurités. En revanche la « firme » coupe l'espace selon ses intérêts commerciaux et ses lignes de distribution (R. Brunet, 1997).

La ville avec sa grandeur, sa composition, son armature et sa forme est le fruit de l'ouverture économique. La population urbaine dans le monde a passé de 29.6% en 1950 pour doubler au bout d'un demi-siècle, touchant 54% en 2015. Un cadre logique de stratégie durable, montre que plus de 60% de la population mondiale sera urbaine à l'horizon de 2030 (ONU département des affaires économiques et sociale, 2014).

Cette complexité de la ville, ainsi que le déploiement de la population urbaine, affectent les moyens de mesures, et les règles de classement d'une « ville ». Quand on parle d'un système urbain et on évoque la grandeur d'une ville, beaucoup d'éléments prennent place : ceux qui sont liés à la taille estimée par la croissance démographique et l'effectif de la population. D'autres s'intéressent le plus à sa fonctionnalité (l'ensemble des activités économiques, culturelles et politiques) (Rapport de l'ONU-Habitat, 2019).

Quelques aspects sont fréquemment utilisés, à savoir le seuil de la population, la densité démographique par km<sup>2</sup>, ou encore la délimitation administrative. Au Danemark et Island le seuil de la population d'une ville est de + 200 habitants, en revanche pour les pays bas et Nigeria ce seuil atteint 20000 habitants, ce même seuil arrive à 50000 habitants au Japon. Cette définition à base quantifiable, est fréquemment usager, mais la tendance actuelle, parmi les définitions fonctionnelles, les agglomérations sont considérées comme un moteur de développement national, la ville est un foyer du progrès régional et urbain (F.Perroux 1967).

M.E.Féréol se penche sur l'idée que les villes jouent un rôle préliminaire dans le processus d'urbanisation comme artefact d'identification en tenant compte de l'effet de pérennité. Ce qui nous amène à coupler la longévité dans le temps et la durabilité dans l'espace, qui ne sont rien d'autre que les leviers du développement durable selon le Rapport Brundtland. Ce rapport insiste sur l'intégrité du système PETR (Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux) comme échelle équilibrable d'équilibre socioéconomique (population / emplois) dans les petites villes loin de la complexité et les disparités des « macrocéphalies » (Marie-Eve Féréol, 2016).

Par conséquent la durabilité d'une ville repose sur trois dimensions : « La conception française donne à la notion de durabilité du développement urbain trois dimensions : une dimension territoriale (le développement urbain doit ménager l'organisation du territoire national, ses équilibres ville - campagne, grandes villes – petites villes, activités industrielles – activités agricoles), une dimension environnementale et une dimension d'équilibre social (la ville n'a pas d'avenir durable si elle discrimine et exclut) » (J.F.Tribillon, 2002).

Du coup une question pertinente se pose : à quelle mesure peut-on estimer « la ville » comme chaîne importante du développement durable ?

## **I.2. Le rôle des « petites villes » dans le mouvement d'urbanisation durable.**

Dans cette partie on essaye de révéler le rôle de la petite et moyenne ville dans le processus de développement durable, « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », tel que l'entend le rapport Brundtland qui devient depuis 1987 une référence universelle de tout développement « soutenable ».

On s'intéresse à l'urbanisation des petites villes comme moyen de stabilisation des citoyens, de plus une source d'équilibre du marché du travail loin de la macrocéphalie urbaine, (la métropole dont la population du jour diffère énormément de celle de la nuit vue la mobilité intense des employés). En termes de cohésion socioéconomique, sentiment d'appartenance et stabilité de revenu, la petite ville garantit une étendue d'équilibre territoriale et rurale contrairement à la conurbation très mouvante, polluante et qui n'assure aucune durabilité. (M. Eve Férérol, 2016).

Les « centres urbains », dites encore petites villes « ont un rôle moteur dans la croissance, tandis qu'elles présentent des profils et des dynamiques hétérogènes qui s'écartent de ce que l'on observe dans les métropoles » (Denis et al, 2012).

Les petites villes sont considérées comme une alternative à l'urbanisation massive autour des macrocéphalies. Pour cette raison les organismes d'aménagement du territoire doivent prendre en considération la forte consommation d'espace et surtout rationaliser la demande de déplacements. La petite et moyenne ville est toujours « connectée » avec la Mondialisation, et elle « possède une forte identité autour d'un patrimoine ou de savoir-faire locaux qui peuvent être source de développement, captant des flux de revenus, plutôt que de capitaux » (C. Demazière, 2017).

La charge socioéconomique, le rôle d'« entraînement », la participation à la stabilité de la population (coté sécurité sociale), que pourrait tenir la petite ville, dans une conjoncture de globalisation où les concentrations urbaines sont trop importantes et l'étalement urbain est source de nombreuses déprédations. Cette réflexion est valide pour la petite ville ainsi que les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. (Code général des activités territoriales-CGCT,2021)

## **II. Les petites et moyennes villes dans le monde**

« Repenser la géographie économique » est l'intitulé d'une publication du rapport annuel sur le développement dans le Monde (Banque mondiale, 2009). Cet article recense et évalue les critères d'urbanisation ainsi que la manière dont ces mesures géographiques sont employées pour remonter un plaidoyer en faveur des agglomérations. « Il souligne la difficulté mal contournée de travailler avec des données urbaines étatiques non harmonisées », et met en avant une nouvelle évaluation de l'urbanisation dans le monde qui permet de souligner la surestimation de la métropolisation et l'ignorance de la micro-urbanisation bourgeonnante. L'objectif initial du rapport est de

révéler le rôle majeur des petites villes dans le mouvement d'urbanisation ainsi que la croissance économique (F. Moriconi-Ebrard et al, 2009).

La majorité des publications sur le mouvement d'urbanisation et la croissance démographique de la population dans le monde, s'occupent de la période entre les années soixante du dernier siècle jusqu'à nos jours. Une cinquantaine d'années favorisant l'accroissement de la population des petites et moyennes villes que celles des pays qui traduisait une forte mobilité vers ces microrégions et en plus une stabilité relative que celle des macrocéphalies. De même la Nouvelle Economie Géographique (NEG), développe la notion d'« effet d'ombre des agglomérations », comme les firmes bénéficient d'effets d'agglomération dans les grandes villes (effet rendement d'échelles et externalités positives), cet « avantage métropolitain » peut stériliser les potentialités de développements des petites villes dans l'ombre de la métropole (P. Krugman, 1993).

## **II.1. Les petites et moyennes villes en Europe**

En allemand comme en français la notion « ville » se trouve au cœur de la civilisation, l'urbanisation et la modernité. En revanche les anglais trouvent la civilisation se traduit par la culture. Ceci est visualisé dans les modes de vie en Europe, ses villes sont les vitrines de richesse et de modernité. Une définition conventionnelle : « la ville se conçoit comme le territoire par excellence de la culture » (L.Dupont et J.PAugustin, 2005).

La petite et moyenne ville présentée par J. Lévy, dans sa publication de 1994, comme vision de l'aménagement du territoire, tout en ayant l'audace pour hurler son célèbre slogan : « Oser le désert ». Il considérait la concentration urbaine et l'étalement urbain autour des métropoles, les quartiers de ceintures dispersés de manière aléatoire, anarchique aussi bien inappropriée en France : « Si la France est complètement urbanisée, ne vaut-il pas mieux qu'elle le soit avec de vraies villes et non, comme les agglomérations Nord-américaines, en de monotones banlieues interminablement étirées » (Lévy, 1994 : 8).

### **a. Petite et moyenne ville En France**

La France se caractérise par un fort réseau de l'espace urbain. Hiérarchisé depuis les métropoles, les villes moyennes, les petites villes et les bourgs. Cette hiérarchisation décrie un encadrement de l'espace fort en matière d'urbanisation en Europe et particulièrement en France (D. Pumain, 1996). La stratification urbaine en France est le fruit d'une occupation dense et régulière de l'espace où les seuils des grandes villes comptant entre 100 000 et 500 000 habitants. Les villes moyennes occupent entre 50 000 et 100 000 habitants comptent 217 villes à savoir 9,6 millions d'habitants (soit 12 % de la population du pays). Malgré le décalage important entre les deux classes de concentration démographique, les villes moyennes ont connu une trajectoire très dynamique pendant les années soixante, elles restent stables

aujourd'hui et la tendance rurale règne en France qui compte 29.6 millions habitants hors les zones urbaines.

En France, après une période de croissance concernant l'ensemble des strates dans les années 1960, des évolutions plus contrastées s'affirment dès les années 1970. Des « quartiers de ceintures » dynamiques constitués de villes petites et moyennes se dessinent autour des plus grandes villes, qui maintiennent une croissance soutenue par sa position géographique sur la littorale et son attraction démographique (A.Chambre-Foa, VINCI, 2020).

Ces villes intermédiaires présentent de fortes différences et formule un regroupement très hétérogène raison pour laquelle on trouve des villes isolées, d'autres incluse dans des aires urbaines, des villes aux fonctions limitées et d'autres, qui constituent de véritables centres de services au sein de leur entourage. Toutefois, cette ponctualité de la présence des espaces intermédiaires est relative à la concentration de la population dans les plus grandes agglomérations. (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. DATAR, 2007).

La croissance des petites villes en France n'est pas liée à la distance aux grandes villes qui est limité à plus ou moins de 50 kilomètres d'une agglomération. Mais du fait que l'organisation industrielle en France est spontanée, cause de proximité des ressources naturelles ou matière première, le nombre des petites et moyennes villes s'accroît ces deux dernières années (Francois Taulelle, 2010).

## **b. Petite et moyenne ville En Allemagne**

L'Allemagne comprend 417 agglomérations comprenant entre 10 et 30 000 habitants, environ 22 millions d'habitants en Allemagne (soit 30 % de la population générale). Contrairement à la France, les villes qui compte plus de 500 000 habitants sont celles qui ont une trajectoire moins dynamique du pays qui fait de l'Allemagne moins rurale que la France avec « une population non urbaine » comptant 26,6 millions (X.Desjardins et P.Estèbe, 2019). Le vieillissement de la population, est à l'origine du ralentissement généralisé de la croissance des villes, en addition du fait de la division puis la réunification de l'Allemagne. Ce facteur a fonctionné comme une pompe aspirante au profit des bassins d'emploi des Etats fédéré d'Allemagne d'ouest, ce qui a engendré un semis très dense de villes petites et moyennes qui fonctionnent en réseaux et qui caractérise l'Allemagne par « pays des petites villes » (VINCI, 2020).

Un demi-siècle de croissance démographique, où les pouvoirs publics cherchaient à urbaniser le territoire allemand tout en créant « des programmes spécifiques pour établir des partenariat- régionaux de développement urbain, et explorer de nouvelles formes de coopération ». Mais ceci n'est pas aussi suffisant pour une relance urbaine certes en absence de stratégie régionale pour cette problématique. « En 50 ans, la population des petites villes augmente partout plus rapidement que la population des pays » (D. FLORENTIN et al, 2009).

### **c. Petite et moyenne ville En Italie**

L'Italie le pays « aux 100 villes » selon le philosophe et historien Carlo Cattaneo, en faisant allusion à toute une culture et une civilisation diverse, c'est l'Italie « métropolitaine » et dense où l'on retrouve les caractéristiques des populations urbaines contemporaines : ménages de petite taille, taux d'activité élevé, forte croissance démographique.

Entre 1960-2011, on remarque une tendance globalement positive selon les chercheurs du groupe VINCI. Pour l'Italie toutes les strates suivent une dynamique globalement positive sur la période. Cette dynamique est plus marquée pour les petites villes de moins de 30 000 habitants et pour les villes de 100 000 à 500 000 habitants (VINCI, 2020). Les villes entre 10 et 100 000 habitants (considérée comme petite), rassemblent 15,3 millions d'habitants en Italie (soit 26 % de la population) où Les villes du centre-nord regroupent les principaux espaces urbains du pays, (30% de la population). Mais paradoxalement 21,2 millions en Italie population rurale, ceci est dû à la notion « urbaine ». Le concept porte une dimension centrale de la représentation du territoire italien. Dans la littérature administrative et politique même dans les ouvrages et les publications scientifiques, la distinction urbain/rural n'apparaît pas déterminante, pas plus que, en dehors d'une référence générale aux « villes moyennes ». La place des villes moyennes dans l'espace italien apparaisse très différente de ce qu'elle est en France. En Italie, la distinction ville/campagne demeure moins structurante du débat public et beaucoup moins invoquée en Italie comme il est le cas en France. Cette quasi-absence de catégorisation des villes italienne traduit un orthodoxe ancestral de la complexité ville-territoire, manifesté par l'existence d'espace d'urbanisation quasi-continue où se mêlent étroitement l'urbain, le rural-agricole et l'industrie, c'est entre autres « la ville diffuse » constitué par des espaces isotropes sans aucune hiérarchie, comme il est le cas de Lombardie et Vénétie (A. Mariotti et P. Molinari, 2006). Bref, l'Italie n'a pas de politique urbaine au niveau national. En réalité, « L'approche du fait urbain et des villes moyennes italiennes est surdéterminée par une lecture régionale et un ensemble de politiques indirectes, souvent orientées par les fonds structurels européens » (X.Desjardins et P.Estèbe, 2019).

Pour conclure avec l'Italie on peut noter que les villes « moyennes » jouissent d'un statut particulier. Pour la raison que l'histoire et la mémoire italienne sont très imprégnées de culture civique, prouve une accumulation culturelle et historique de ces villes considérées comme dépositaires de l'histoire d'un pays qui n'a eu d'unité que tardive (Xavier Desjardins et Philippe Estèbe, 2011).

### **d. Petite et moyenne ville Au Royaume-Uni.**

Par analogie, en l'Italie, le phénomène a concerné des villes petites et moyennes situées essentiellement dans les régions du nord, et plus marginalement dans le sud, au Royaume-Uni, le déclin a concerné principalement les villes industrielles de toutes tailles ainsi que Londres, la

tendance s'inverse dès les années 1990 avec un phénomène de croissance urbaine concernant toutes les strates, même des villes relativement isolées (A.Chambre-Foa, VINCI, 2020).

Les villes entre 10 et 100 000 habitants au Royaume-Uni rassemblent 12,5 millions d'habitants (soit 20 % de la population) hormis que 13,5 millions habitants se concentrent dans les périphéries rurales de l'Ouest et du Nord de l'Angleterre en formant des petites villes au développement différencié selon les liaisons avec les macrocéphalies limitrophe. Les petites villes de moins de 30 000 habitants, les villes moyennes de 30 000 à 50 000 et les grandes villes de 100 000 à 500 000 ont connu une dynamique très positive, peu affectée par la crise des années 1980-1990 (X.Desjardins et P.Estèbe, 2019).

Le programme « le Market Town » est une initiative durant 2002 à 2005, comme référence aux « villes moyennes », dans les politiques publiques territoriales au Royaume-Uni. Ce programme avait un impact sur l'attraction de la population dans les régions rurales qui sont révélées très attractives dans les années 1980, pendant que les grandes métropoles anglaises ont connu un vif mouvement de recul démographique (A.Champion, 1994). La tendance de « contre-urbanisation » mis en avant par les travaux de Champion est un renversement du phénomène d'agglomération, un retour à la nature et la « sobriété heureuse » (P. Rabhi, 2010).

Une remarque seyante à ce que nous venons d'énoncer, c'est que la polarisation industrielle exacerbe les déséquilibres européens et stigmatise l'homogénéité spatiale impulsée par le plan Davinci.

## **II.2. Les petites et moyennes villes dans le Monde Arabe**

Une civilisation arabe étendue dans l'histoire, vaste dans l'espace allant du Maroc à la Turquie, englobant l'Iran et l'Irak : au total 20 pays, environ 421 millions d'habitants en 2005, près de 12 millions de km<sup>2</sup>. La région compte deux petits pays (Bahreïn et le Qatar, autour de 700 000 habitants), huit pays ayant entre 2 et 7 millions d'habitants, six pays entre 20 et 32 millions (dont l'Algérie, le Maroc et l'Irak). En 2000, les densités vont de 3 hab. /km<sup>2</sup> en Libye, 11 à Oman et 13 en Algérie, pour compter 340 au Liban, 525 à Palestine. Pendant les deux dernières décennies, les villes côtières des Etats arabes du Golfe ont émergées et se sont rapidement développées, passant de centres régionaux d'échanges culturels et économiques à des macrocéphalies ancrées dans l'économie mondiale.

En revanche, et à cause des invasions des Hilaliens réfugiés du Sud égyptien et à la désorganisation agricole et politique qui s'ensuivit l'Afrique du Nord a connu un recul sensible de sa population du XIe au XIIIe siècle. De l'avis unanime, semble-t-il, des contemporains et des historiens sur cette période « Après le XIe siècle, la situation s'aggrava, surtout dans les campagnes. Des ravages de plantations, de systèmes d'irrigation, éliminèrent ou réduisirent considérablement l'agriculture au profit du nomadisme. De toute évidence, cette transformation abaissa considérablement le niveau démographique, par exemple en Afrique du Nord, de l'Égypte au Maroc » (Reinhard et al, 1968, p. 83)

Cette diversité des poids démographiques traduite par le fait que « Le monde arabe possède la propriété exceptionnelle de n'être peuplé que sur ses marges : l'intérieur de la carte du peuplement est vide. Les fortes concentrations démographiques sont entrecoupées d'immensités pratiquement dépeuplées » (Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2005).

En addition des caractéristiques distinctives des villes du Golfe, telles que les chaînes hôtelières internationales et les centres financiers, on assiste à une création de chaîne d'immenses complexes commerciaux et de divertissement contribuent à classer ces villes comme centres de consommation. D'autres tendances urbaines, comme Centres d'exposition et de conférence. Ce qui a créé une attractivité « démographique » impulsé par les mouvements de migration de tous les pays du monde certes les pays du nord-africain et l'Asie de l'orient. Une diversification spatiale et géographique en plus de la délicatesse de l'accroissement démographique qui a fructifié une hétérogénéité de la population qu'on ne peut guère borner ses troubles ou mouvement, ce qui nous met face à une vocation pénible.

L'autoritarisme politique et le régime d'économie administrée des États de la région s'est très souvent traduit par un nivellement et une marginalisation des microrégions alors que la macrocéphalie qui représente généralement la capitale est la plus dominante.

Les strates de villes intermédiaires assujetties, avec une population globalement « rurales » explique l'évolution de leur distribution spatiale où les villes intermédiaires, en Arabie Saoudite, encadrent des territoires très étendus et surtout isolés les uns des autres, et en particulier, à la relation entre variation de rang, (déclin et déclassement), et les localisations littorales ou intérieures, proches ou distantes des métropoles majeures (E.Denis, 2007).

La notion « des petites et moyennes villes » dans les pays de la rente pétrolière paru balbutiante : La strate de ces villes intermédiaires n'a aucune chance de surgir dans les systèmes très étroits des Emirats ou du Qatar avec quatre ou six villes, un nombre qui tend même à se réduire sous l'effet de la fusion urbaine le long des passages littoraux.

Malgré qu'ils soient urbanisés très vite, en moins de cinquante ans, (L'Arabie Saoudite n'avait encore que 12 % d'urbains en 1950), les pays de la rente pétrolière apparaissent comme les plus urbanisés du Monde arabe, ils n'ont pas la tradition ni le souci de collecter les données concernant l'urbanisation, ça paru paradoxale mais toujours vrais. Ils ont dépassé les pays de tradition urbaine ancienne, ceux du Levant et L'Égypte, ceux qui, au seuil du vingtième siècle, comptaient déjà entre 22 % et 36 % d'urbains. Par contre au nord-africain, le taux d'urbanisation le plus faible, celui de la Mauritanie, ne dépasse pas 33 % alors que la Libye atteint presque 86

% d'urbains. Cette dernière s'impose comme le pays le plus urbanisé du continent africain alors que Maghreb comprenant le Maroc, La Tunisie et l'Algérie sont en second lieu, des pays pétroliers. Dans ce champ de contraste des niveaux d'urbanisation va émerger, une strate des « centres urbains » dont leurs systèmes (dimensions et caractéristiques) différent d'un pays à l'autre elles sont généralement d'une taille très inégale, dépendante du taux d'urbanisation mais aussi du poids démographique du pays (Dominique Tabutin, Bruno Schoumaker, 2005).

Pour les pays du Maghreb, le Maroc est stigmatisé par un déficit d'assistance aux zones intérieures, avec une structure spatiale déséquilibré, la texture des petits bourgs s'affaiblit toujours sous l'effet des migrations (vers l'étranger et vers la métropole économique, Casablanca). Ainsi le pôle Atlantique (l'ensemble Casablanca, Rabat, Kenitra), apparait une seconde polarité régionale avec Fès et Marrakech bien alterné par des villes secondaires. Enfin, deux pôles méditerranéens complètent cette armature, ceux de Tanger et d'Oujda (K. Joumady, 1999).

Dans le but de réaliser un champ d'équilibre territoriale en Algérie un effort des autorités publiques ainsi que les chercheurs dans le domaine d'urbanisation en faveur d'instaurer un système de développement et d'ajustement des hauts plateaux. Les villes intermédiaires en Algérie ont connu une évolution pendant les décennies qui ont succédées l'indépendance. Avec une politique urbaine qui « maîtrise le phénomène de littoralisation et freine la croissance démesurée des métropoles » en faveur des zones enclavés, l'Algérie réalisera une croissance urbaine des micros-régions (A. Bousmeha, 2014).

Après ce passage à revue dans le monde, on va passer à présenter le territoire sujet de cette étude.

### **II.3. Les strates urbaines sur le territoire tunisien, historique et tendances**

La ville de Tunis, a vécu une croissance démographique et un progrès socioéconomique qui lui permet de devancer dans une démarche de développement accéléré relativement aux autres régions de voisinage. Cette primatie a connu un recul de la « capitale tunisoise » juste après une décennie de l'indépendance, pour ouvrir le champ aux villes petites et moyennes surtout pendant la période de relais de consommation au début des années soixante-dix et le déploiement des industries de textile « grâce » à la loi 72.

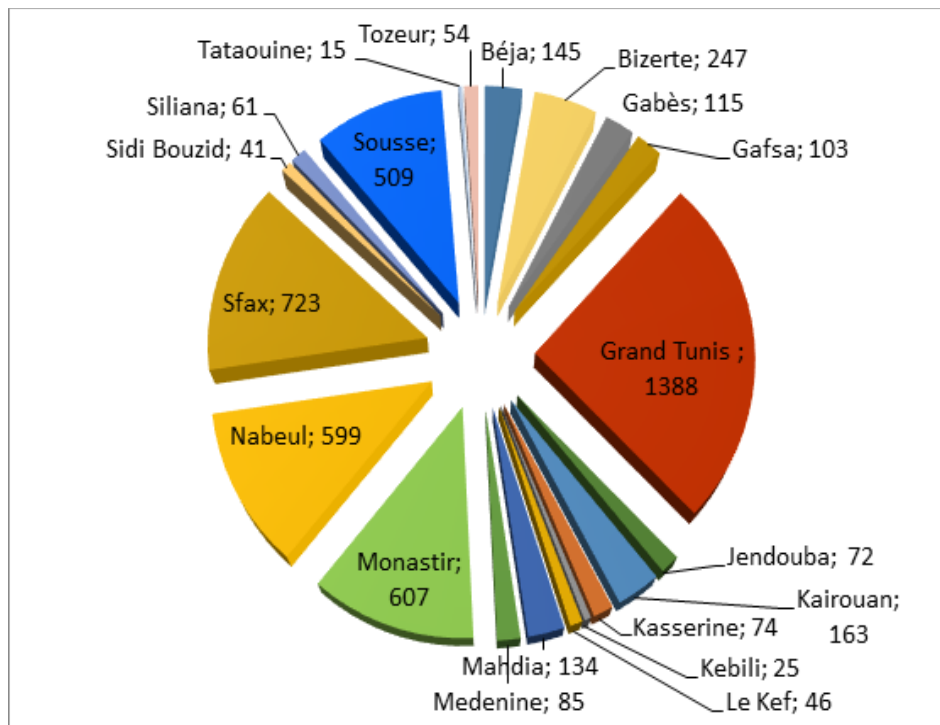
La naissance des semis villes et quelques nœuds urbains autour de la métropole de Tunis ainsi que les grandes villes comme Sousse, Sfax, Monastir, Nabeul et autres a engendré quelques complications démographiques et fonctionnelles de la capitale. L'apparition des centres urbains fruit des économies d'agglomération dans les villes du littoral en Tunisie depuis les années 70 a creusée la cavité de disparité en créant une dichotomie qui coupe le territoire en deux à la verticale : région côtière et régions intérieures.

Pour faire face à ce déséquilibre spatiale, au début des années 80 des programmes spécifiques de développement régionale intégré (urbain et rural) ont vu le jour avec une politique d'adoption d'un modèle d'industrialisation extraverti qui a permis l'installation sur le territoire Tunisien d'un régime off-shore, en plus de la promulgation de la loi 74 du 3 août 1974, portant institution d'un nouveau régime d'investissement consacré à la promotion de l'industrie manufacturière d'import-substitution et la création au cours de la même année du Fond de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI). Notons que ce fond était beaucoup plus bénéfique aux villes côtières, ce qui va à l'encontre de ses objectifs en stimulant le tissu urbain des

nouvelles polarisations côtières au détriment des communautés rurales des zones intérieures (A. Belhedi, 2011).

Toutefois, la structure de l'industrialisation se caractérise par une concentration sectorielle (54% dans le secteur textile) et régionale (plus de 75% sur les zones côtières).

Le diagramme ci-dessous présente la répartition par gouvernorat du nombre d'entreprises industrielles pour l'année 2017, (5457 entreprises).



Source CGDR

### III. Analyse du niveau de métropolisation des villes Tunisiennes

Le territoire est un espace géographique caractérisé par des relations économiques, politiques, culturelles et sociales de divers acteurs qui interviennent ensemble. Les territoires sont évidemment inégaux par leur superficie, leur population et même par leurs ressources naturelles. Aussi, par la nature et les caractéristiques du milieu (urbain ou rural) alors il est habituel d'opposer les zones urbaines avec une population concentrée et des grandes villes marquées par des activités économiques importantes contre les zones rurales avec une faible densité de population et des campagnes marquées par l'agriculture (Vernières, 2009).

Mais ce qui ne doit pas être habituel, c'est l'existence des disparités au niveau des besoins nécessaires vitaux et humains liés au territoire ou au lieu de résidence où il vit la personne tel que l'accès aux services de santé, l'accès à l'éducation et à la formation, l'accès à l'emploi et aux services publics, l'accès à l'eau potable et l'assainissement ainsi que récemment nous pouvons dire même l'accès à l'information... Donc toute forme de distribution inégale des ressources dans l'espace.

La disparité régionale était l'étincelle qui a allumé le feu de la révolution Tunisienne. Cette dernière a présenté principalement une question territoriale

régionale visant une marginalisation spatiale et un développement inégal au niveau des régions due à un système cumulatif des inégalités structurelles. La Tunisie post révolution, la question de la disparité semble ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial régional malgré sa pluralité dimensionnelle.

Le but des analyses sociales est d'assurer une justice sociale alors toute inégalité sociale injustifiable est nécessairement une injustice dissimulée qui peut faire éroder la confiance à l'égard des institutions et des pouvoirs publics et être la cause de l'augmentation des dissensions, des tensions sociales et de la violence ainsi que l'éclatement des conflits et même des révolutions... Pour se faire, il faut commencer par une politique d'aménagement du territoire qui assure un développement humain égale et une distribution équilibrée des ressources surtout avec la naissance récemment d'une nouvelle forme du milieu, le préurbain, qui est une extension des agglomérations urbaines dans la périphérie en transformant des milieux ruraux.

Parce que la question sociale ne peut pas être séparée de l'espace ou du territoire dans lequel elle s'inscrit, et parce que l'espace intervient comme un facteur explicatif de plusieurs faits sociaux, en particulier le degré d'urbanisation ou du développement, nous allons essayer de faire une lecture croisée du développement régional en Tunisie. En effet, nous allons conjuguer une approche multidimensionnelle en traitant des indices multidimensionnels du développement régional, d'activité économique et de métropolisation et une approche spatiale afin d'étudier les effets de voisinage, de la population et du degré d'urbanisation sur le niveau du développement du lieu.

Nous allons établir un indicateur synthétique multidimensionnel de métropolisation composé d'autres indicateurs élémentaires évaluant plusieurs dimensions tels que l'éducation, la santé, l'emploi et la richesse tout en donnant une importance aux secteurs industrielles et services qui caractérisent les villes ainsi que l'accès aux services publiques.

Une analyse affine, qui s'intéresse aux données au niveau gouvernorat en premier lieu puis au niveau délégation en choisissant le gouvernorat de Nabeul, tout en tenant compte de la dimension spatiale en étudiant l'indice d'autocorrélation spatial Moran et une modélisation spatiale.

Nous avons choisi comme échantillon les 24 gouvernorats de la Tunisie en premier lieu puis les 16 délégations du Cap Bon, un gouvernorat sur le littoral, son chef-lieu Nabeul une ville qui peut être une macrocéphalie « amortisseur » des problèmes socioéconomiques de la Capitale tunisienne vue sa contiguïté.

### III.1. Source des données et définition des variables :

Dans notre première phase d'étude, nous utilisons comme une première source des données le recensement général de la population et de l'habitat 2014 (RGPH 2014), une enquête établie, par l'institut national de la statistique INS en 2014, dans le domaine de la population afin d'extraire des données précises et détaillées concernant les ménages, les logements et le niveau de vie des ménages.

- Le rapport « la carte de la pauvreté » établi par l'INS en collaboration avec la banque mondiale BM en 2020.

- Les rapports « gouvernorat en chiffres » pour tous les gouvernorats pour l'année 2018, établis par le commissariat général au développement régional (CGDR) et les offices de développement régionale (ODCO, ODNO, ODS).
- Le rapport « Santé Tunisie en chiffres 2018 », élaboré par la direction des études et planification du ministère de la santé sous la direction des statistiques.

Comme première partie, nous allons calculer un indice du développement régional, un indice d'activité économique puis un indice global métropolitain pour tous les gouvernorats suivant la méthodologie utilisée par l'institut Tunisien de la compétitivité et des études quantitatives ITCEQ dans le document de travail N°8-Juillet 2012. Puis, nous allons affiner l'étude en traitant les mêmes indicateurs pour des territoires moins grands, au niveau délégation et en choisissant un gouvernorat classée riche et de d'un niveau de développement élevé afin de montrer que même au niveau du chaque gouvernorat nous pouvons trouver des délégations d'un niveau de métropolisation très élevé dépassant celui du gouvernorat elle-même et celui de la seule métropole en Tunisie qui la capitale Tunis.

En deuxième partie, nous allons introduire l'effet spatiale et en bénéficier des avantages de l'échométrie spatiale pour montrer l'existence d'un effet spatial de voisinage et analyser l'effet de quelques variables par le biais d'un modèle autorégressif simultané ( SAR ) qui intègre une dimension spatiale au niveau de la variable endogène.

#### **a. Création des Indices du développement et de métropolisation :**

Nous allons créer des indices évaluant le degré du développement régional, le pourcentage des activités économiques basées sur l'industrie, le commerce et les services ainsi qu'un indice global qui mesure le degré de métropolisation. Ce sont des indicateurs calculés se basant sur la méthode multidimensionnelle utilisée par l'ITCEQ qui englobe plusieurs dimensions humaines tel que l'éducation, la santé et le bien-être adaptée avec les données que nous possédons au niveau gouvernorat et délégation. Ce sont des indices synthétiques présentant des moyennes des sous indices élémentaires qui sont eux-mêmes des moyennes d'autres variables tel que le taux de réussite en baccalauréat, le taux de scolarisation des enfants âges entre 6ans et 14 ans et le taux de scolarisation au supérieur (âgé de 19 ans à 24 ans) forment en moyenne le sous indicateur éducation. Ces indices varient de 0 (très mauvais) à 100 (excellent), plus ils se rapprochent du 100 plus le niveau du développement ou de métropolisation est élevé.

#### **b. Méthodologie et Variables :**

Les variables utilisées pour construire l'indice de développement régional IDR comprennent des caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques liées aux ménages, leurs bien-être et leur accessibilité aux services publics en se référant à quatre dimensions à savoir « la richesse et l'emploi », « la santé » « le savoir » (Tableau N°1).

Comme hypothèses de recherche, nous nous attendons que les villes de la Tunisie, sans compter la capitale Tunis qui est déjà une métropole, les gouvernorats de Sousse, Sfax, Nabeul et Monastir peuvent avoir un niveau de développement et d'activité élevé et en états d'être très proches des métropoles au niveau des chiffres malgré qu'administrativement ces villes sont considérées comme villes intermédiaires.

Au niveau délégation, les délégations de Hammamet et Nabeul vont avoir un niveau de développement plus élevé que les autres délégations dues aux activités touristiques et l'accroissement des activités industrielles et leurs attractivités d'emploi (investisseurs et employés).

- **Indice du développement régional IDR (Tableau N°1) :**

$$\text{IDR} = 1/5 \times (\text{éducation} + \text{communication} + \text{emploi} + \text{conditions de vie} + \text{santé}) \quad \text{eq.1}$$

Pour les indicateurs élémentaires, ils présentent des moyennes arithmétiques des taux et pourcentages mentionnés dans le tableau N°1.

Par exemple :

Education = moyenne arithmétique du Taux de réussite au baccalauréat, Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans à 14 ans et Taux de scolarisation supérieure eq.2

- Indicateur d'activité économique IAE :

IAE présente la moyenne arithmétique de la part des secteurs de l'industrie, du Commerce et des services afin de pouvoir mesurer l'activité économique de nature métropolitaine.

$$\text{IAE} = 1/3 \times (\text{industrie} + \text{commerce} + \text{service}) \quad \text{eq.3}$$

- Indice global de métropolisation IGM :

$$\text{IGM} = 1/2 \times (\text{IDR} + \text{IAE}) \quad \text{eq.4}$$

**Tableau N°1 : Les variables et les dimensions de l'Indice du développement régional :**

Dimensions	Sous-dimensions	Poids	Variables
Indice de savoir	Education	1	Taux de réussite au baccalauréat (année 2018)
			Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans à 14 ans
			Taux de scolarisation supérieure (âge de 19 ans à 24 ans)
	Communication	1	Taux d'utilisation internet pour les personnes âgées de 10 ans et plus
			Pourcentage des ménages ayant un téléphone fixe
			Pourcentage des ménages ayant au moins un téléphone portable

<b>Indice emploi et conditions de vie</b>	<b>Emploi</b>	<b>1</b>	Taux d'activité
			Offre d'emploi par rapport le nombre des chômeurs (année 2018)
	<b>Conditions de vie</b>	<b>1</b>	Pourcentage des ménages qui sont propriétaires du logement
			Taux de desserte en eau potable
			Taux de branchement des ménages au réseau d'assainissement
			Taux de branchement au réseau public de distribution d'électricité
			Taux de branchement au réseau public de distribution d'électricité
Pourcentage des ménages qui utilisent le gaz pour cuisson (Gaz bouteille ou naturel)			
<b>Indice de santé</b>	<b>Santé</b>	<b>1</b>	Nombre de médecins pour 1000 habitants (année 2018)
			Nombre de lits d'hôpitaux pour 10000 habitants (année 2018)
			Nombre d'hôpitaux pour 100000 habitants (année 2018)
			Nombre de centres de santé de base pour 10000 habitants (année 2018)

### III.2. Résultats et interprétations

Les résultats de l'indicateur synthétique global IG (Tableau N°2) montrent qu'il existe plusieurs villes en Tunisie, autre que la capitale Tunis, qui dépassent le 50% tel que les gouvernorats de Monastir en premier rang pour tous les indices, Ben Arous, Nabeul et Sousse. Ces gouvernorats tendent à être des métropoles non pas parce qu'ils ont un grand accès aux services publiques et un niveau de développement élevé mais surtout car ils contiennent des activités économiques basées en grande partie sur l'industrie, commerce et service présentées par des indices d'activité économique élevés et dont le gouvernorat de Monastir enregistre la valeur la plus élevée (Carte N°3). Ce qui confirme que les grandes villes côtières bénéficient davantage de l'effet agglomération. On prend le cas de la ville de Ksar Helal, une localité du gouvernorat de Monastir où les citoyens ont bien perçu un héritage de culture entrepreneuriale qui a suscité à un « système de production locale » spécialisé en textile. La ville avait des traditions ancestrales de productivités, des techniques de travail à la chaîne et à distance (travail à domicile enchaîné), chose qui a créé une dynamique économique perpétuelle dans cette microrégion. Malgré l'hétérogénéité des catégories sociales, les résidents ont eu consciences que leurs enjeux sont communs ce qui a procuré la caractérisation de pérennité des projets, un mouvement de feed-back très fructifier et une stabilisation relative de la population (M.Montacer, 2004).

Tableau N°2 : Résultats IDR, IAE et IG par gouvernorat

Gouvernorat	IDR	IAE	IGM
Tunis	52.20174	50.226	51.21387
Ariana	50.45989	48.49543	49.47766
Ben Arous	50.87505	51.86948	51.37226
Manouba	47.23674	42.94048	45.08862
Nabeul (gouvernorat)	49.22738	52.37341	50.8004
Zaghouan	46.06784	47.95266	47.01025
Bizerte	46.00392	43.76704	44.88548
Béja	43.91232	30.18297	37.04764
Jendouba	40.03911	27.06289	33.551
El Kef	43.61928	24.01881	33.81905
Siliana	41.38659	21.60328	31.49493
Sousse	52.64257	55.85958	54.25108
Monastir	55.73411	58.71501	57.22456
Mahdia	44.17133	44.18615	44.17874
Sfax	47.98384	48.97387	48.47885
Kairouan	39.29969	28.14939	33.72454
Kasserine	40.24564	21.78425	31.01495
Sidi Bouzid	38.41434	21.14026	29.7773
Gabes	46.36294	34.94875	40.65584
Medenine	44.9889	43.89071	44.4398
Tataouine	44.97416	29.59506	37.28461
Gafsa	43.47034	22.30256	32.88645
Tozeur	51.38685	24.61534	38.00109
Kebeli	44.69996	22.07163	33.3858
Tunisie	46.72342	43.19	44.95671

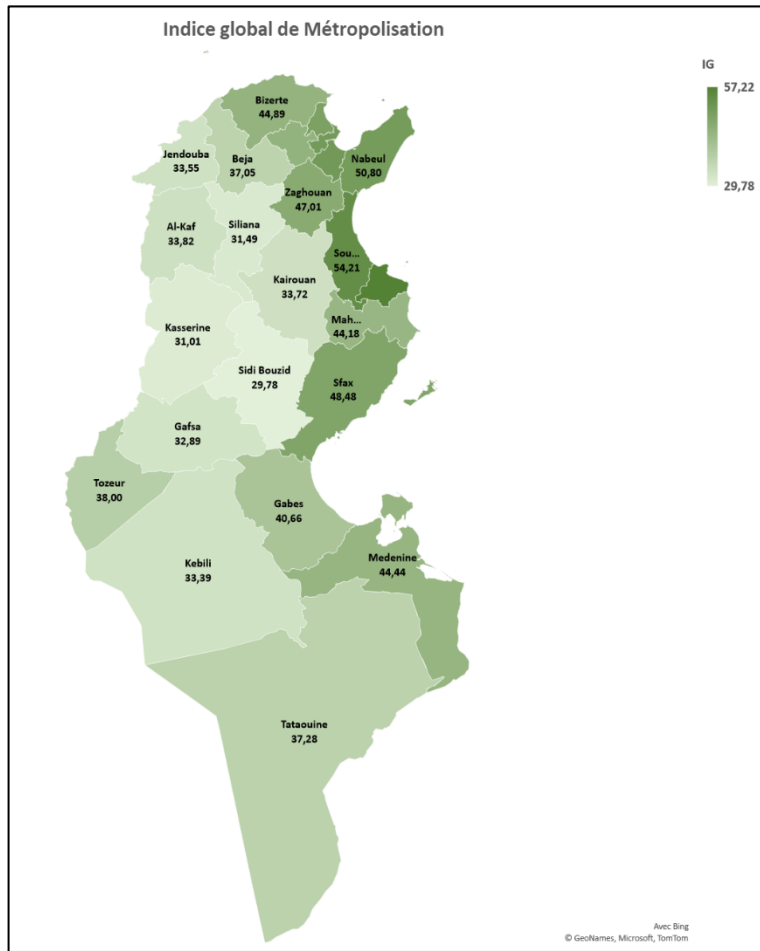
#### Calcul des auteurs

Les gouvernorats d'Ariana et Sfax sont très proches aussi s'ils s'intéressent davantage sur les secteurs industrie et service.

Bien qu'il y a des gouvernorats qui ont bénéficié de l'importante contribution des activités économiques pour améliorer leurs indices global de métropolisation, il y a d'autres qui ont perdu leur classement en développement régional tel que le gouvernorat de Tozeur qui a un IDR élevé et égale à 51,39 en parallèle il a un IAE très faible et égale à 24,62 pour enregistrer un IGM égale à 38 ce qui montre que les activités économiques qui ont la grande part dans ce gouvernorat sont l'agriculture et les travaux publics.

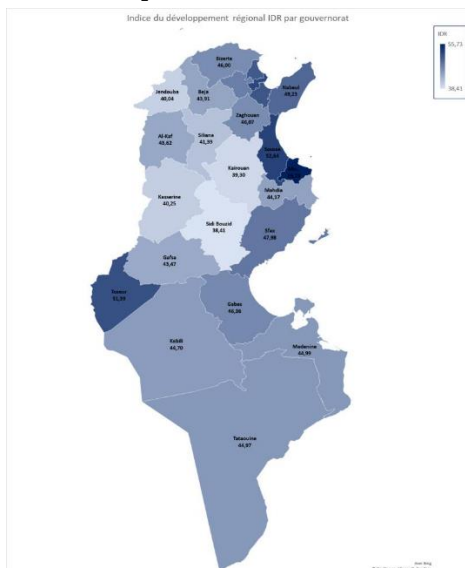
Les gouvernorats de Beja, Jendouba, El Kef, Gabés et Tataouine ont enregistré des valeurs faibles d'activité économique ce qui les a fait reculer leur niveau du développement régional. En plus, les gouvernorats de Siliana, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa et Kébili se classent au bas de l'échelle des activités économiques de nature métropolitaine avec les valeurs les plus basses (Tableau N°2, Carte N°3).

### Carte N°1 : Indice global de métropolisation IGM



Calcul des auteurs

### Carte N°2 : Indice du développement régional IDR économique IAE



Calcul des auteurs

### Carte N°3 : Indicateur d'activité économique IAE



Calcul des auteurs

Une évidence tunisienne car les régions internes en particulier les régions Nord-Ouest et Centre- Ouest persistent souffrent d'une forte marginalisation et d'une pauvreté aigüe, précisément les gouvernorats Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Béja, Jendouba et Siliana sont les plus déshérités malgré que les programmes d'aménagement du territoire destinés à stimuler les régions intérieures et les avantages fiscaux et financiers stimulants et spécifiques accordés par le gouvernement aux investissements privés et spécialement aux investissements directs étrangers afin de les attirer, l'apport de ces derniers demeure négligeable. Pour les investissements directs étrangers nous pouvons expliquer ce résultat par la nature des multinationales qui choisissent la Tunisie comme localisation, qui sont de nature exportatrice et ont déjà bénéficié des avantages Tunisiens liés à l'exportation, la loi 72, qui restait en concurrence avec les incitations du développement régional et même ait un impact négatif sur l'attractivité de ces dernières. En fait, la majorité des investissements directs étrangers choisissent de conjuguer les avantages de la loi 72, en bénéficiant d'une exonération des impôts et taxes pendant 10 ans avec des possibilités de prolongation, et les avantages d'un emplacement stratégique, puisque cette loi n'exige pas un emplacement précis, en bénéficiant d'un milieu urbain (ville ou littoral) où la présence d'infrastructures adéquates, des services accessibles avec les moindres coûts du transport, proximité des ports et une connexion aux différents réseaux afin de minimiser les coûts de transport et de transit, au lieu de bénéficier presque des mêmes avantages mais avec une infrastructure inadéquate, main d'œuvre moins qualifiée et des coûts de transports élevés. Cet arbitrage qui a rendu la loi 72 plus attractive pour les investisseurs étrangers voire même elle handicape les autres politiques régionales d'attractivité et aggrave le clivage entre les espaces urbains et les zones enclavées.

Donc avant d'instaurer une politique d'investissement qui présente un outil de réduction de la pauvreté et de la disparité en créant de la richesse, le gouvernement ou les décideurs doivent bien l'étudier dans tous les axes ; faisabilité, ciblage, concurrence et cohérence avec les politiques déjà existantes, impact sur la région elle-même et sur les autres... pour qu'elle soit efficace et peut aboutir à l'objectif fixé.

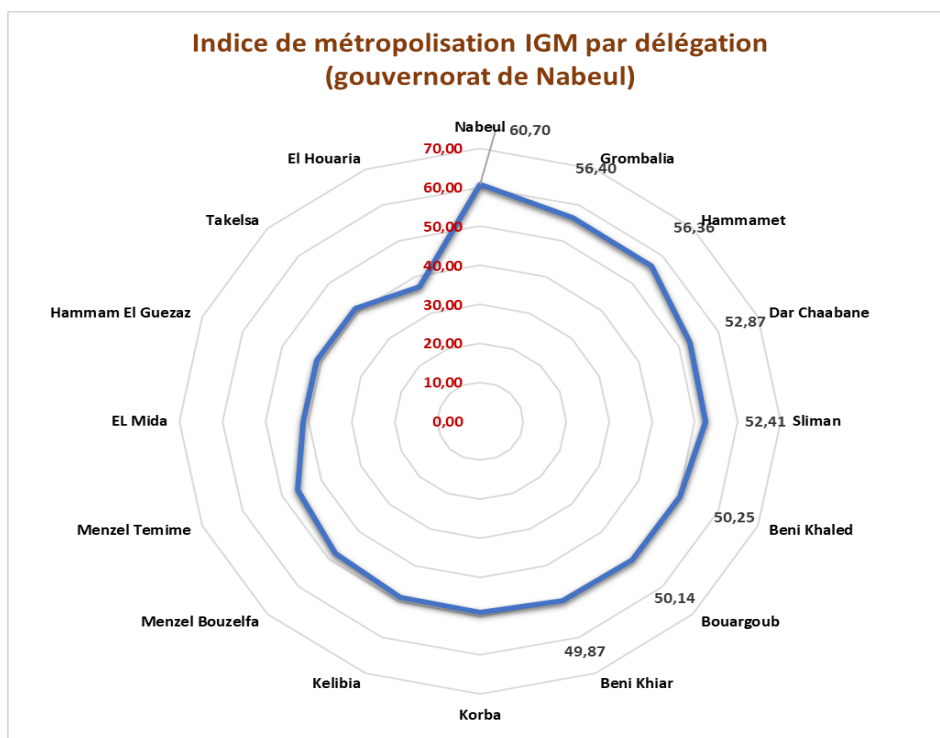
### **III.3. Le Cap Bon (gouvernorat de Nabeul) :**

La région du Cap-Bon, gouvernorat de Nabeul, est l'une des régions côtières limitrophe de la métropole de Tunis, qui a connu ces dernières décennies une nouvelle impulsion économiques faisant de la « région » un tremplin fonctionnel et une fenêtre méditerranéenne fortement mobile (A. Belhedi 2004). Le gouvernorat de Nabeul situé dans le Nord-Est, dispose d'un littoral de 180 km sur la Méditerranée ce qui a permis de développer un tourisme balnéaire et artisanal. Il contribue à la hauteur de 15 % de la production agricole nationale bien que sa superficie agricole utile ne dépasse pas les 4 % de la superficie agricole totale de la Tunisie. Il dispose 637 entreprises industrielles dont plus que 60 % (389 entreprises) sont totalement exportatrices (rapport «la carte de la pauvreté », INS et BM, 2020).

Il est un des plus riches gouvernorats de la Tunisie avec un taux de chômage égale à 10,3 % en 2015 contre un taux national de 15,6 % et un taux de pauvreté égale à 8,1 % contre 15,3% au niveau national, malgré qu'il dispose des délégations qui affichent des taux de pauvreté très élevés tel que Takelsa (19,1%), Hammam Ghezaz (16%) se caractérisent par des taux d'abandon scolaire très importants (rapport «la carte de la pauvreté », INS et BM, 2020) En traitant les indices globaux de métropolisation des 16 délégations (Tableau N°3), nous trouvons que la moitié des délégations (8 délégations) ont un indice global de métropolisation élevé et qui dépasse ou égale à 50.

Cinq délégations à savoir la délégation de Nabeul qui occupe la tête du classement (IGM=60,70), Grombalia, Hammamet, Dar Chaabane et Sliman enregistrent un taux supérieur à celui de la métropole de Tunis (IGM=51,21) et qui varient entre 60,70 et 52,41. L'importance de ces valeurs provient de la contribution des activités économiques de nature industrielle et touristique au sein de ces délégations qui possèdent aussi les valeurs les plus importantes de l'indice des activités économiques dont la valeur la plus importante est enregistrée à la délégation de Hammamet (IAE=62,67), puis Grombalia (IAE=61,93) et Nabeul (IAE=61,75) (Tableau N°3). Ces résultats traduisent l'effet de l'économie d'agglomération et les gains réalisés par les différentes activités et des rendements croissants due à l'effet de contiguïté et la proximité géographique ainsi que la dynamique endogène.

**Graphique N°1 : Baromètre du degré de métropolisation de Nabeul par délégation**



*Calcul des auteurs*

En se basant sur le niveau du degré de métropolisation, l'union de ces cinq délégations peut faire une métropole dont tous les indicateurs quel que soit du développement régional, de l'activité économique ou même de métropolisation sont supérieur à ceux de la métropole de Tunis et avec un écart important (presque 9 points au niveau de l'IAE).

Même le reste des délégations occupe une position intermédiaire du développement et d'activité économique de nature métropolitain avec un IDR compris entre 41,65 et 47,38 et un IAE compris entre 31,50 et 55,52 ainsi qu'un niveau de métropolisation compris entre 37,22 et 50,25.

Tableau N°3 : Résultats IDR, IAE et IG par délégation (gouvernorat de Nabeul)

<b>Délégation</b>	<b>IDR</b>	<b>IAE</b>	<b>IGM</b>
<b>Nabeul</b>	59,65	61,75	<b>60,70</b>
<b>Grombelia</b>	50,88	61,93	<b>56,40</b>
<b>Hammamet</b>	50,06	62,67	<b>56,36</b>
<b>Dar Chaabane</b>	51,69	54,06	<b>52,87</b>
<b>Sliman</b>	50,11	54,71	<b>52,41</b>
<b>Beni Khaled</b>	47,06	53,43	50,25
<b>Bouargoub</b>	44,75	55,52	50,14
<b>Beni Khia</b>	50,2	49,54	49,87
<b>Korba</b>	47,15	50,77	48,96
<b>Kelibia</b>	47,37	50,36	48,86
<b>Menzel Bouzelfa</b>	46,25	49,47	47,86
<b>Menzel Temime</b>	47,38	44,82	46,10
<b>EL Mida</b>	41,65	40,87	41,26
<b>Hammam El Guezaz</b>	46,88	35,50	41,19
<b>Takelsa</b>	41,94	40,13	41,03
<b>El Houaria</b>	42,94	31,50	37,22

Calcul des auteurs

#### **IV. Analyse spatiale de métropolisation des villes Tunisiennes :**

Empiriquement, l'introduction de l'espace et du territoire à l'analyse économique peut être soit en ajoutant des nouvelles variables représentant la dimension spatiale ou en utilisant des outils de calcul spécifiques qui tiennent compte de l'espace tel que la cartographie et l'économétrie spatiale. Cette méthodologie n'est pas nouvelle mais en perpétuelle évolution. Elle a commencé par une approche géographique qui s'est basée sur la projection et la cartographie des faits en étudiant des mesures qui tiennent compte de la superficie et la dimension de la terre afin de présenter les répartitions de la richesse ou de la pauvreté dans des différentes unités territoriales.

Une intégration d'une forte dose de quantitativisme dans les études géographiques en utilisant des méthodes statistiques et économétriques (Anselin, 1988) avec la prise en compte de l'espace a fait naître une nouvelle approche à savoir l'économétrie spatiale. Ce concept a contribué beaucoup au développement des analyses des données et ont affiné les résultats en faisant

une lecture du fait dans l'espace : distribution de la population, la dispersion, la concentration spatiale ainsi que la densité, jusqu'à l'étude des autocorrélations spatiales (Moran, 1950) et l'effet de voisinage.

#### **IV.1. Autocorrélation spatiale globale (I de Moran) :**

Les résultats précédents trouvés qui montrent l'apport de l'économie et les gains d'agglomération nous conduisent à en tenir compte des effets spatiaux, précisément l'autocorrélation et hétérogénéité spatiales et les interactions de voisinage. En effet, la présence d'une autocorrélation spatiale suppose que les valeurs d'une variable aléatoire dans un espace géographique ne sont pas prises au hasard et peuvent être semblables si les observations sont proches ou contiguës spatialement (JAYET, 1993). Une autocorrélation positive signifie une concentration spatiale des valeurs semblables quel que soit faibles ou élevées d'une variable aléatoire, alors que l'autocorrélation négative est associée à une concentration spatiale des valeurs différentes entre les régions voisines. En opposé, on trouve une hétérogénéité spatiale qui présente une instabilité au niveau des relations et des phénomènes économiques dans un espace géographique qui sont différents entre le centre et sa périphérie ou entre un espace rural et un espace urbain (LE GALLO, 2004).

Pour étudier la corrélation entre les régions voisines ou l'autocorrélation spatiale de nos indicateurs calculés IDR, IAE et IGM ainsi que la population et le taux d'urbanisation, nous allons utiliser la statistique I de MORAN.

##### **a. Méthodologie :**

La statistique I de Moran est un indice qui quantifie l'autocorrélation sur tout l'espace géographique étudié :

$$I = \frac{N}{A} \frac{\sum_i \sum_j w_{ij} (x_i - \bar{x})(x_j - \bar{x})}{\sum_i (x_i - \bar{x})^2}$$

Où  $x_i$  est la valeur de la variable  $x$  pour la région  $i$ .

$\bar{x}$  = la moyenne de la variable sur les  $N$  régions.

$w_{ij}$  représente le degré d'interdépendance entre la région  $i$  et la région  $j$ .

$A$  est la somme de tous les éléments de la matrice de pondération<sup>3</sup>.

$$\text{L'espérance de } I \text{ est } E(I) = -1/(N-1) \quad \text{eq.6}$$

Il existe une autocorrélation spatiale positive si  $I > E(I)$

et une autocorrélation spatiale négative si  $I < E(I)$ .

##### **b. Résultats :**

Les résultats de l'indice I de Moran montrent que l'indice d'activité économique et l'indice global de métropolisation présentent des fortes autocorrélations spatiales globales positives et un effet de contiguïté ou de voisinage, montrant l'existence d'une concentration spatiale des valeurs semblables ou une similitude de ces indices pour les gouvernorats voisins (Tableau N°4).

**Tableau N°4 : I de Moran pour l'IDR, IAE, IGM, taux d'urbanisation et population pour les N gouvernorats de la Tunisie**

Variable	I de Moran	E(I)	SE(I)	Z(I)
<b>IDR</b>	0,0441	- 0,0435	0,0991	0,8843
<b>IAE</b>	0,2651***	- 0,0435	0,1012	3,0493
<b>IGM</b>	0,2088***	- 0,0435	0,1006	2,5088
<b>Taux d'urbanisation</b>	0,0411	- 0,0435	0,1000	0,8457
<b>Population</b>	0,0885	- 0,0435	0,0971	1,3592

Calcul des auteurs \* P-value < 0,1 ; \*\* P-value < 0,05 ; \*\*\* P-value < 0,01

#### **IV.2. Une estimation spatiale : Modèle Autorégressif simultané (SAR) :**

Nous allons tester l'effet de quelques variables tel que le taux d'urbanisation, les taux de chômage, le taux de pauvreté et la proportion des migrants pour l'emploi sur le niveau global de métropolisation présenté par l'IGM.

C'est un modèle d'estimation spatiale simple où la dimension spatiale est intégrée au niveau de la variable endogène en le rendant une variable expliquée à un décalage spatial.

##### **a. Modélisation :**

$$Y = \rho W Y + \varepsilon \quad \text{eq.6}$$

Avec  $\rho$  est un paramètre autorégressif qui reflète l'intensité de l'interaction existante entre les observations de la variable endogène Y.

W est une matrice du poids standardisée.

##### **b. Résultats :**

Les résultats du tableau N°5 montrent que Rho est significative à un seuil de 10%, aussi les tests Wald, LR et LM sont significatives à un seuil de 10% ce qui nous mène à accepter H1 ( $Rho \neq 0$ ) et le modèle SAR est le modèle adéquat pour notre estimation.

En testant la significativité individuelle des variables exogènes (tableau N°5), nous trouvons que les variables population et migration pour emploi ne sont pas significatives (P\_value du T- student > 0,1) et par la suite ils ne peuvent pas pertinemment avoir des effets sur le degré de métropolisation des gouvernorats. Les variables taux d'urbanisation, le taux de chômage et le taux de pauvreté sont fortement significatives à un seuil inférieur à 1%. En effet, le taux d'urbanisation a un effet positif sur le niveau de métropolisation de façon si le taux d'urbanisation augmente de 1% l'IGM augmente parallèlement de 0,12% tandis que le taux de chômage et le taux de pauvreté affectent négativement le niveau de métropolisation. En fait, une augmentation de 1% du taux de chômage

engendre une diminution de l'IGM de 0,64% ainsi qu'une augmentation de 1% du taux de pauvreté peut causer une diminution de 0,31%. Des résultats très logiques et évidents puisque le chômage et la pauvreté freinent et handicapent le niveau de métropolisation tandis que le taux d'urbanisation le favorise et l'accélère.

Tableau N°5 : Résultat de la régression du modèle autorégressif simultané ( SAR )

Indice global de métropolisation	Coefficient	Erreur standard	t- student	P_value
Population	-2,02.107	2,96.106	-0,07	0,945
Taux d'urbanisation	0,1192***	0,0401	2,97	0,003
Taux de chômage	-0,6358***	0,1548	-4,11	0
Migration pour emploi	0,0539	0,0662	0,81	0,416
Taux de pauvreté	-0,3074***	0,0939	-3,27	0,001
Constante	36,3791	9,4916	3,83	0
Rho	0,2451*	0,1294	1,89	0,058

Calcul des auteurs \* P-value < 0,1 ; \*\* P-value < 0,05 ; \*\*\* P-value < 0,01

	Chi2	P_value
Test Wald	3,589*	0,058
Test LR	3,27*	0,071
Test LM	3,391*	0,066

Calcul des auteurs \* P-value < 0,1 ; \*\* P-value < 0,05 ; \*\*\* P-value < 0,01

### Conclusion :

De nos jours, Le contexte économique Mondial est fortement concurrentiel. La réussite d'un territoire dépend de sa compétitivité sur le plan national. La compétitivité passe par la différenciation qui nécessite de l'innovation. Un modèle de développement local possédant des avantages comparatifs et des spécificités endogènes doit miser donc sur une construction territoriale capable d'innover de s'intégrer dans un contexte globalisé ... « Glocalisation » un acronyme résumant le fait de penser en « global » et agir sur « local ».

Le rôle économique des grandes villes dans la détermination des conditions de croissance d'une nation est de plus en plus mis en lumière. Ces agglomérations sont des lieux privilégiés d'accumulation et de concentration des activités productives dont les avantages tendent à se renforcer selon un processus de causalité cumulative. Ceci conduit à approfondir l'analyse des conditions de leur croissance ce qui est l'objet, en particulier, du courant de la nouvelle économie géographique initié par (Krugman, 1991).

La concentration spatiale des activités permet des gains d'efficacité dès lors qu'il existe des économies d'échelle dans la production. Ces économies

d'échelle peuvent être internes et provenir de coûts fixes de production ou peuvent aussi être externes aux entreprises et dériver d'avantages mutuels dont bénéficient les entreprises du simple fait de leur proximité géographique (meilleure circulation des informations et des idées, création d'un bassin de main-d'œuvre spécialisé, amélioration des relations entre clients et fournisseurs, ...). Pour mettre en évidence ces inégalités dans l'espace il ne faut pas privilégier l'échelle régionale mais plutôt l'échelle urbaine car elle est un lieu naturel d'agglomération et de fonctionnement efficace des activités économiques (Baumont et Huriot 1995).

Les économies d'agglomération ont des effets certains sur la formation des conurbations et par la suite sur l'émergence des métropoles. L'agglomération urbaine et la concentration des activités est une étape dans le processus de métropolisation des villes.

Ainsi la métropolisation est un processus par lequel une ville va acquérir des fonctions de coordination pour les activités complexes à portée mondiale. Sur le plan économique, elle se caractérise par une forte concentration de ces activités et s'intègre également dans un réseau global. Par conséquent, l'économie métropolitaine est spécifique dans la mesure où elle est intensive en information, en connaissances, en activités de haute technologie, et donc en compétences du capital humain.

La métropolisation commence à devenir un fait qui empreinte l'organisation de l'espace en Tunisie notamment autour du Grand Tunis, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax. Ce constat explique, comme le disait Hedi Ben Ahmed, la formation d'espaces d'épaulement au niveau de la Tunisie médiane (exemple Kairouan) dont la dynamique relative ne s'explique que par la proximité des principales villes du littoral dont ils constituent les aires de redéploiement à travers l'implantation industrielle et la périurbanisation (Hedi Ben Ahmed, 2008).

Toutefois, les grandes villes du littoral ne sont pas toutes des métropoles, elles n'ont pas toutes les fonctions requises et la dimension mondiale souhaitée même si leur taille est assez développée, car la taille ne fait pas la fonction. Ce qui explique le fait du modèle monocentrique. A l'exception de Tunis, on ne peut pas parler de métropole complète en Tunisie ; même Sfax, Sousse et la conurbation Nabeul-Hammamet restent des métropoles incomplètes avec des systèmes urbains peu étoffés et qui leur manquent en plus certaines fonctions à portée mondiale.

Cependant, avant d'instaurer une politique d'investissement qui présente un outil de réduction de la pauvreté et de la disparité en créant de la richesse, le gouvernement ou les décideurs doivent bien l'étudier dans tous les axes ; faisabilité, ciblage, concurrence et cohérence avec les politiques déjà existantes, impact sur la région elle-même et sur les régions contigües ... pour qu'elle soit efficace et peut aboutir à l'objectif fixé.

Pour conclure, il y a lieu de révéler que la mondialisation et la libéralisation profite aux villes qui possèdent des économies d'agglomération. En effet, la

libéralisation a pour conséquence une diminution du poids de l'investissement public au profit de l'investissement privé. Le recul du rôle de l'Etat et la prédominance du secteur privé vont se répercuter sur les problèmes de l'aménagement industriel et spatial puisque les investissements industriels créateurs d'emploi et de zones attractives sont désormais le fait du privé.

### **Bibliographie:**

- Amara, M., Kriaa, M., & Montacer, M. (2010). Centralité des activités dans la région urbaine de Tunis (1994-2004). *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, (3), 473-509.
- Anselin, L. (1988). *Spatial econometrics: methods and models* (Vol. 4). Springer Science & Business Media.
- Belhédi, A. (1989). Le découpage administratif en Tunisie. *Revue de géographie du Maroc*, 13(2), 3-25.
- Belhedi, A. (1993). Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien. *L'Espace géographique*, 113-124.
- Belhedi, A. (2004). Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-taille. *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- BELHEDI, A. (2011, June). Décentralisation, aménagement du territoire et démocratie locale en Tunisie. Défis et enjeux. In *Colloque International «La décentralisation et la démocratie locale en Tunisie: Enjeux et perspectives*.
- Belhedi, A. (2016). Le développement régional et local en Tunisie Défis et enjeux. In *Colloque international.*»
- BOUSMAHA, A. (2014). Le rôle des petites villes dans le mouvement d'urbanisation en Algérie: le cas de la région centrale du tell de l'est algérien. *Sciences & technologie. D, sciences de la terre*, 29-44.
- Champion, A. G. (1994). Population change and migration in Britain since 1981: evidence for continuing deconcentration. *Environment and Planning A*, 26(10), 1501-1520.
- Crague, G. (2002). L'économie métropolitaine au-delà de la spécialisation sectorielle. *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, (3), 449-470.
- Denis, E. (2007). Les villes intermédiaires dans le monde arabe. *Cahiers du Gremamo*, (19), 11- 54.
- Denis, E., & Vignal, L. (2002). Dimensions nouvelles de la métropolisation dans le Monde arabe: le cas du Caire. Mondialisation, instabilités et recomposition de la forme urbaine. *Cahiers de la Méditerranée*, (64), 119-166.
- Desjardins, X., & Estèbe, P. (2019). Villes petites et moyennes et aménagement territorial: éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français.

- Dupont, L., & Augustin, J. P. (2005). Introduction: villes, cultures urbaines et géographies. *Géographie et cultures*, (55), 3-6.
- Escallier, R. (2002). Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen: état, enjeux et perspectives. *Cahiers de la Méditerranée*, (64), 1-21.
- Férérol, M. È. (2016). Les petites villes: des agents d'urbanisation durable?. L'exemple du Massif central méridional. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, (32).
- Florentin, D., Fol, S., & Roth, H. (2009). La " Stadtschrumpfung" ou " rétrécissement urbain" en Allemagne: un champ de recherche émergent. *Cybergeog: European Journal of Geography*.
- Gervais-Lambony, P. (2004). Mondialisation, métropolisation et changement urbain en Afrique du Sud. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, (1), 57-68.
- Guérin-Pace, F., & Lesage, X. (2001). Le système urbain français. Les mesures de l'inégalité de distributions de type paretien. *Histoire & mesure*, 16(XVI-1/2), 157-183.
- JAYET H., 1993, *Analyse spatiale quantitative : une introduction*, Economica, Paris, 1993.
- Joumady, K. (1999). Urbanisation et disparités spatiales au Maroc. *Méditerranée*, 91(1), 93-100.
- Karray, Z., & Driss, S. (2009). Structure industrielle, économies d'agglomération, ouverture et croissance régionale en Tunisie. *Région et Développement*, 29(2), 141-157.
- Krugman, P. (1993). On the number and location of cities. *European economic review*, 37(2-3), 293-298.
- LE GALLO J., 2004, « Hétérogénéité spatiale, principes et méthodes », *Economie et Prévision*, vol. 162, n °1, pp. 491-512.
- Mariotti, A., & Molinari, P. (2006). Quand l'Italie délimite les systèmes locaux du travail et légifère sur les districts. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens/Journal of Mediterranean geography*, (106), 65-72.
- Montacer, M. (2004). *Localisation industrielle, disparités spatiales et aménagement du territoire en Tunisie* (Doctoral dissertation, Nice).
- Moran, P. A. (1950a). A test for the serial independence of residuals. *Biometrika*, 178-181.
- Moran, P. A. (1950b). Notes on continuous stochastic phenomena. *Biometrika*, 17-23.
- Moriconi-Ebrard, F., Denis, E., & Marius-Gnanou, K. (2010). «Repenser la géographie économique». Les arrangements du rapport de la Banque Mondiale avec les sciences géographiques urbaines. *Cybergeog: European Journal of Geography*.

- Oberti, M., & Préteceille, E. (2004). Les classes moyennes et la ségrégation urbaine. *Éducation et sociétés*, (2), 135-153.
- Puissant, S., & Lacour, C. (1999). La métropolisation: croissance, diversité, fractures. *Anthropos Research & Publications*.
- Pumain, D. (1997). Pour une théorie évolutive des villes. *L'Espace géographique*, 119-134. Rabhi, P. (2014). Vers la sobriété heureuse. Éditions Actes Sud.
- Tabutin, D., & Schoumaker, B. (2005). La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000. *Population*, 60(5), 611-724.
- Vernières, M. (2009, May). Les inégalités territoriales: le cas des territoires ruraux. In *Colloque international Inégalités et développement dans les pays méditerranéens*.
- Vitello, D. D. (2017). Peter Hall (ed), *Good cities, better lives. How Europe discovered the lost art of urbanism*.
- Le rapport « la carte de la pauvreté » établi par l'INS en collaboration avec la banque mondiale BM en 2020.
- Le rapport « Santé Tunisie en chiffres 2018 », élaboré par la direction des études et planification du ministère de la santé sous la direction des statistiques.
- Les rapports « gouvernorat en chiffres » pour tous les gouvernorats pour l'année 2018, établis par le commissariat général au développement régional (CGDR) et les offices de développement régionale (ODCO, ODNO, ODS).
- « Les districts industriels », Institut National de la Statistique, (INS, 2015).
- « Pour un meilleur avenir urbain », Rapport de l'ONU-Habitat, (2019).
- « Rapport Brundtland », NU, (1987).